

[N°7]
Octobre
2010

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : **P.13**

Emploi : la municipalité s'engage



P. 8 **DEMAIN MA VILLE**
Les Joncs-Marins,
ça repart !

P. 11 **VIVRE ENSEMBLE**
La Semaine bleue
des retraités

P. 19 **RENDEZ-VOUS**
Théâtre et devoir
de mémoire



Fleury'mag, journal d'information de la ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 700 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4
- L'actu en bref p.5-7
- Les Joncs-Marins, ça repart ! p.8
- Éclairage public : mission accomplie p.9

Vivre ensemble

- Le premier conseil des aînés p.10
- Seniors : une semaine festive et conviviale p.11
- Un jour avec : le Cabaret amateur p.12

Dossier p.13

Emploi : la municipalité s'engage

- Des acteurs pour l'emploi p.14
- Bientôt un espace emploi en mairie p.15
- Zoom sur la Mission locale du Val d'Orge p.16

Rendez-vous p.17

- Chemins de lecture p.17
- 7^e anniversaire du studio Le Onze p.18
- Théâtre et devoir de mémoire p.19
- À pied et à vélo le long de l'eau p.20
- Agenda p.21

Fleury pratique p.22



David DERROUET
Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge.

Après un mois de septembre chargé, qui aura vu la rentrée scolaire, l'évacuation du camp de Roms dans le strict respect des droits de l'homme imposé par la municipalité, la présentation de l'audit financier de la ville, de nombreux engagements de la municipalité voient le jour.

Le cabinet médical en cours de construction, qui accueillera dans un premier temps deux médecins généralistes et trois infirmiers, sera inauguré fin octobre et finira par accueillir à terme un médecin généraliste supplémentaire, un kinésithérapeute et un orthophoniste.

Malgré la suppression de la taxe professionnelle, qui touche durement l'agglomération du Val d'Orge et notre ville, le vote du budget supplémentaire nous permet de tenir les autres engagements pris.

Le Chalet sera bientôt agrandi pour accueillir les activités jeunesse, le terrain multisport verra le jour avant la fin de l'année aux Aunettes, l'espace Emploi ouvrira ses portes dans quelques semaines, les travaux sur les équipements sportifs également...

Enfin, notre ville se lance dans de grands projets pour répondre aux besoins les plus urgents de la population, même s'ils ne se concrétiseront que dans plusieurs mois : il en est ainsi de la reprise du chantier des Joncs-Marins, de la future construction d'une résidence de 100 logements au Résidences, de la réhabilitation du pavillon Leflour.

Soyez assurés de ma détermination et de celle de l'équipe municipale de poursuivre le travail engagé au service de tous.

Avec mon profond dévouement.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Direction de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Stéphanie Debauge, Patricia Lacan-Martin • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Espace Impression • **Photos :** ville de Fleury-Mérogis - Page 8 : OPERA Architectes, ICADE (photo du haut) et OPERA Architectes, VALCOPA SARL (photo du bas) - Page 9 : Marzanna Syncerz, Fotolia.com.



FÊTE DES ASSOCIATIONS • Le 11 septembre dernier, la première édition de la fête des associations “nouvelle formule” s’est déroulée au complexe sportif Jacques-Anquetil. Tai-jitsu, foot en salle, danse africaine, skate, studio-photos... les démonstrations et les initiations se sont succédé durant toute l’après-midi, animée par la trentaine d’associations présentes, en partenariat avec la Ville. Ouverte en musique avec la batucada brésilienne Les Mistoquente, la journée s’est clôturée par un bal associatif.

Un grand merci à toutes les associations, aux services municipaux, ainsi qu’à Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative, et à Alexandra Le Foll, maire-adjointe en charge des Sports, qui ont fait de cette fête des associations un beau succès.

Retrouvez plus de photos sur www.mairie-fleury-merogis.fr

CABINET MÉDICAL

Il arrive !



Dès le 2 novembre, appelez le docteur au 01 60 15 49 06 !

Le cabinet médical prend forme au cœur des Résidences, entre l’espace Daquin et la médiathèque Elsa-Triolet. Les modules composant l’équipement ont été déposés sur le site par une grue à 17 mètres du sol, mardi 21 et mercredi 22 septembre derniers.

Le maire David Derrouet, Marina Ramos-Schmitt, conseillère déléguée à la Santé et au Handicap, et Claude Boutin, adjoint au maire chargé des Travaux étaient présents pour assister à la livraison. Les travaux se poursuivent aujourd’hui par l’habillage intérieur et extérieur du bâtiment. Le cabinet médical sera inauguré fin octobre. Il accueillera dans un premier temps deux médecins généralistes et trois infirmiers. À terme, un troisième médecin, un orthophoniste et un kinésithérapeute devraient les rejoindre. ■

FINANCES

L'audit téléchargeable sur Internet



Les conclusions de l'audit financier, présentées le 23 septembre en séance du conseil municipal, sont téléchargeables dans leur intégralité sur le site Internet de la ville. Une synthèse sera également distribuée à l'ensemble des habitants dans les prochains jours.

Le 23 septembre, le nouveau maire David Derrouet s'est engagé à poursuivre les efforts d'économie tout en développant la qualité des services publics. Dès le budget 2010, la municipalité a ainsi procédé à un remboursement anticipé de la dette de 2 millions d'euros, permettant d'échapper à la mise sous tutelle.

David Derrouet s'est enfin engagé à ne pas augmenter les impôts.

www.mairie-fleury-merogis.fr

BLOC NOTES

Conseil municipal

Lundi 25 octobre à 20h30, salle du Conseil en mairie.

PETITE ENFANCE

Conseil de crèche

DEVENEZ MEMBRE

Pour la première année, la Ville met en place des conseils de crèches. Ils auront un rôle consultatif, permettant d'échanger sur la vie quotidienne de la crèche et de mieux informer les familles.

Si les conseils d'école sont monnaie courante dans les communes, les conseils de crèche, eux, se font plutôt rares. À Fleury, la municipalité a donc décidé d'associer davantage les parents des tout-petits, en créant des conseils consultatifs. L'objectif est de favoriser la discussion sur le quotidien comme sur les projets en matière de petite enfance. Les thèmes abordés pourront être les aspects éducatifs et pédagogiques, les sorties, les outils d'information, ou encore le budget et les travaux. Le fonctionnement ressemblera à celui d'un conseil d'école. Composé de parents élus, de l'adjointe au maire en charge de la Petite enfance, de la coordinatrice de la petite enfance et de représentants du personnel des crèches, le conseil se réunira une fois par trimestre. "Cette instance consultative permettra aussi de mieux identifier les besoins des familles", explique Nadia Le Guern,



adjointe au maire chargée de la Petite enfance. ■

Comment participer ?

Les élections des représentants des parents auront lieu en octobre. Chaque parent d'un enfant accueilli à la crèche collective ou familiale, peut se porter candidat en se faisant connaître auprès d'une des directrices de crèche.

Renseignements au 01 69 46 72 00

CSV

Changement d'adresse

Dans le cadre de la réorganisation du secteur Culture, Sports et Vie associative, pour toutes démarches concernant :

- Le sport et les associations (réservation de salles, questions relatives à l'Ems ou au sport en général, demandes de buvettes, etc.), vous devez désormais vous rendre en mairie. Tél. : 01 69 46 72 17
- Pour toutes les questions concernant la culture (programmation, salle Malraux...) ainsi que pour les outils mis à disposition des associations (photocopies, Internet, téléphone, etc.), l'accueil reste à l'ancienne adresse, au 11, rue Roger-Clavier. Tél. : 01 69 46 72 28

TRADITION

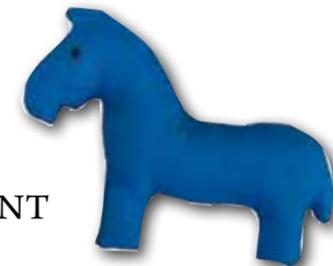
Marché de Noël, inscrivez-vous dès maintenant

Pour la première fois à Fleury, un marché de Noël aura lieu au centre commercial. Cet événement se veut gourmand, festif et convivial à travers des stands d'artisans proposant des objets et des saveurs du terroir en relation avec Noël. Ponctué d'animations et de chants de Noël, le marché se déroulera le week-end du 17, 18 et 19 décembre et se clôturera le dimanche par une brocante de jouets.

Si vous souhaitez vendre des produits et objets artisanaux ou réserver un stand : 01 69 46 72 44.

ÉVÉNEMENT

Faites don de vos doudous !



SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT

À l'occasion de la semaine des droits de l'enfant, du 12 au 20 novembre, la Ville de Fleury vous propose de construire un arbre à doudous.

Objet de transition, affectif et symbolique, le doudou est souvent l'un des premiers jouets de l'enfant. Dans le cadre de la semaine des droits de l'enfant, la Ville de Fleury vous invite à faire dons de peluches pour la construction d'un grand arbre à doudous devant la médiathèque. Les doudous collectés seront ensuite offerts à des associations caritatives, à la veille de Noël.

Dès maintenant, et avant le 12 novembre, déposez vos doudous en mairie, à la Maison de la petite enfance, au Centre de loisirs, au service Jeunesse ou à la médiathèque.

Dès octobre, une exposition sur les droits de l'enfant

Dès octobre, une exposition ludique de la compagnie "À suivre" pourra être vue dans les différentes struc-

tures de la ville : début octobre à la salle Malraux, pendant les vacances de la Toussaint au Centre de loisirs, puis du 4 au 9 novembre à la Crèche familiale, du 10 au 13 novembre au service Jeunesse et du 13 au 20 novembre à la Crèche collective. Du 12 au 20 novembre, un programme riche d'animations sera proposé : spectacle avec l'opéra d'objets *La Balle rouge*, cinéma avec le film *Les Enfants invisibles* (7 destins d'enfants filmés par les réalisateurs Emir Kusturica, Mehdi Charef, Spike Lee...), ou encore des jeux préparés par les enfants pour leurs parents. À ne pas manquer ! ■

Semaine des droits de l'enfant, du 12 au 20 novembre

Tout le programme bientôt sur Internet et dans les points d'accueil.

EMPLOI

La Ville recrute

Un(e) chargé(e) de communication à temps complet.

Missions

- Réalisation de reportages photo et d'interviews
- Rédaction d'articles pour le journal municipal et/ou le site Internet
- Rédaction de communiqués et relations presse.

Compétences

et aptitudes requises

Diplômé(e) d'une école de journalisme, communication ou équivalent (exemple : IUT de communication, école de journalisme, IEP ou CELSA), vous disposez de qualités rédactionnelles et relationnelles. Curieux et à l'écoute, vous disposez aussi d'une bonne connaissance de la chaîne graphique. La maîtrise de la photographie est un plus. Permis B obligatoire. Possibilité de travail en soirée et le week-end. Le poste est à pourvoir au 1^{er} décembre.

Adresser lettre

manuscrite + CV à : Monsieur le Maire Service Recrutement 12, rue Roger-Clavier 91700 Fleury-Mérogis.

Renseignements

Service Communication, 01 69 46 72 06.



URBANISME

Les Joncs-Marins, ça repart !

Quatre permis de construire sur six concernant la première tranche étant désormais accordés, le projet d'urbanisme le plus important de la ville va reprendre du souffle.

Projet capital puisqu'il concerne la création d'environ 1000 logements sur une superficie de 17 hectares, le dossier des Joncs-Marins a fait l'objet d'une remise à plat totale depuis huit mois. Le projet n'étant pas conforme au Plan d'occupation des sols, les différentes instances publiques avaient émis un avis défavorable sur le dé-

pôt du permis. Fort heureusement, aujourd'hui, les obstacles se débloquent peu à peu et les permis de construire de la première tranche, déposés en décembre dernier et remaniés à maintes reprises, obtiennent leur validation au fur et à mesure.

Un projet de territoire

La nouvelle équipe municipale, ayant récupéré le projet antécédent tel quel, a souhaité apporter des aménagements qui ont conduit à un remaniement du POS qui a fait l'objet d'une enquête publique en juin. Objectif majeur : adapter le projet à une vision plus globale du territoire. Autre-

ment dit, la municipalité actuelle a la volonté d'intégrer les Joncs-Marins dans le territoire communal, voire au-delà, et ne pas tomber dans le travers des années 70 : créer un quartier de plus dans Fleury. Pour ce faire, la mixité sociale de l'habitat à travers la ville est un élément moteur dans la réflexion des élus. Autre motivation à la modification du POS, la prise en compte de l'importance du traitement paysager et végétal.

Prochaine étape

Une fois les permis accordés de la première tranche, la vente des lots aux promoteurs pourra avoir lieu, mais il restera quelques points à régler (collecte des ordures ménagères, esthétique des façades, etc.). Cette première tranche est l'une des plus importantes du projet puisqu'elle concerne environ 600 logements. Elle abritera la rue commerçante qui comportera une moyenne surface alimentaire de plus de 3000 mètres carrés et, à terme, 25 boutiques. À partir de cet apport financier, la municipalité pourra envisager la viabilisation de la deuxième tranche du lotissement avec l'enfouissement des réseaux. ■



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Mission accomplie

Dans le cadre du plan lumière, la ville s'éclaire grâce à 200 nouveaux réverbères.

Comme annoncé avant l'été, la communauté d'agglomération du Val d'Orge a quasiment achevé le renouvellement d'une partie du parc de réverbères floriacumois. Au total, plus d'une dizaine de rues, d'allées ou avenues ont "perdu la boule" au profit de luminaires de dernière génération, moins énergivores et plus performants.

Un renouvellement annuel

Inscrit dans les compétences de la communauté d'agglomération du Val d'Orge depuis 2003, l'éclairage public est réactualisé chaque année en fonction des besoins. Outre l'aspect esthétique en accord avec l'identité de la commune, l'efficacité en matière d'éclairage de la chaussée et d'économie d'énergie est un critère essentiel. Renouvelé à hauteur d'environ 20 %, le parc lumineux floriacumois bénéficie cette année d'une dotation particulièrement généreuse. ■

Les lieux réactualisés :

- Avenue Duclos
- Rue de la Mérantaise
- Rue André-Malraux
- Rue Tiers-État - Rue Rouget-de-Lisle
- Rue du Bois-du-Kiosque
- Allée Saint-Just
- Allée du Bois-Troquet
- Amélioration parvis Fiches
- Quartier de la Greffière.



Avant.



Après.



Après.

SPORT

City-stade, ça avance !



Les travaux de réalisation d'un city-stade, rue Marc-Chagall, à côté du Centre musical et artistique, débuteront courant octobre.

Ce terrain multisports sera composé de paniers de basket, de buts pour le foot et le handball.

Une clôture entourera le terrain, permettant entre autres, de limiter les nuisances sonores.

La fin des travaux est prévue pour début décembre.

LOISIR

Aire de jeux

Pour des raisons de sécurité, l'aire de jeux du stade, côté complexe sportif, doit être enlevée.

Un contrôle fonctionnel a en effet mis en évidence des problèmes de vétusté et de non-conformité.

La balançoire, quant à elle, n'est pas concernée, elle restera en place.

SEMAINE DU GOÛT

À la cantine...

Lundi, c'est ravioli !
Et non. Pour la semaine du goût du 11 au 17 octobre, les équipes de la restauration municipale feront découvrir aux enfants différents saveurs en déclinant chaque jour l'une d'entre-elles. Tendances "amer" pour lundi avec un rôti de dinde au pamplemousse, "épicé" mardi avec son gibier aux cinq épices et une salade d'oranges à la cannelle. Mercredi, l'acidité des carottes au citron fera frémir les papilles de nos bambins. "Sucré-salé" le jeudi pour terminer la semaine douceur avec un entremets au caramel au beurre salé. Enfin, une touche de poivre et piment sera au menu de vendredi avec une omelette basquaise et une piperade. Mmmh... Un régal !

...et chez vos commerçants

Du 11 au 17 octobre, la boulangerie Bazire propose des promotions sur les petits gateaux individuels, les viennoiseries et les lots d'entrées salées.

DÉMOCRATIE

Le premier conseil des aînés

Après leur nomination en juin, les membres du Conseil des aînés se réunissent pour la première fois en séance plénière, le 16 septembre. Une séance qu'ils ont souhaité débiter par une minute de silence en mémoire de Denis Charraud, décédé cet été.



Autour de la table, ils sont quatorze "sages", âgés de 55 ans et plus, à prendre à n'en pas douter leur rôle très à cœur. Depuis juin, ces jeunes retraités sont membres du nouveau Conseil des aînés créé par la municipalité.

Composé d'habitants qui souhaitent jouer un rôle actif dans leur ville, cet organe laïque et apolitique jouera un rôle consultatif.

Dès la première séance plénière, les aînés ont d'ores et déjà de nombreuses idées d'actions. Celles-ci se déclineront selon quatre axes : développer la **connaissance du patrimoine** de Fleury, favoriser les **déplacements**, notamment pour les personnes en difficulté, participer au **festivités** et améliorer le lien

social, et enfin, promouvoir le **sport** dans la ville. "Il faut donner du sens aux actions, que celles-ci soient fédératrices et respectueuses de l'intérêt général", précise Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué aux Retraités.

Une rencontre avec le Conseil des aînés de Viry-Châtillon

Pour échanger et voir comment cela fonctionne dans d'autres villes, les aînés se sont rendus le 14 septembre à Viry-Châtillon où le Conseil existe depuis 1999. Travail sur le plan local d'urbanisme, création d'un guide des aînés... de nombreuses idées ont été échangées dans une ambiance conviviale. Le "match" retour aura lieu prochainement à Fleury. ■

SENIORS

Une semaine festive et conviviale

Chaque année, la Semaine bleue rencontre un vrai succès auprès de nos aînés.



Sur la Seine, en 2009.

Dédiée aux retraités et aux personnes âgées, la Semaine bleue est l'occasion de renforcer et de valoriser toutes les contributions qu'apportent les seniors à la qualité du tissu social au sein de nos villes et de nos territoires. À Fleury, ce rendez-vous annuel remporte une vraie adhésion au point qu'il est désormais devenu un événement incontournable.

Un programme pluridisciplinaire Festif, culturel, participatif, le programme de la Semaine bleue, mis



au point par la municipalité en partenariat avec les personnes concernées, présente de multiples facettes attractives.

Non seulement il permet aux personnes isolées de sortir de leur solitude et de rencontrer du monde mais il leur offre le plaisir de la découverte, du partage et de l'échange.

Cette année, une mention spéciale est à décerner à la médiathèque grâce à une initiative originale. S'appuyant sur un ouvrage racontant la vie quotidienne dans les années 50, les bibliothécaires proposeront un échange intergénérationnel entre seniors et enfants autour du thème : Comment c'était la vie avant la télé ? Un dialogue qui devrait se prolonger tout le trimestre à travers des paroles mais aussi des travaux d'arts plastiques et une visite dans une salle de classe conservée à l'identique de cette période. ■



À Fleury, du 18 au 22 octobre

- **Lundi 18 à 9h** : petit déjeuner offert par l'UNRPA suivi d'une conférence donnée par le docteur Besse (sous réserve).
- **Mardi 19** : sortie théâtre à Paris (Chantal Ladesou) suivi d'un restaurant.
- **Mercredi 20** : si le temps le permet, balade au château de Chamarande.
- **Jeudi 21** : matinée à la médiathèque avec la présentation d'un ouvrage, *Avant la télé* de Yvan Pommaux. Dominique nous fait vivre le livre et sollicite les retraités pour un projet en direction des écoles. En soirée, apéritif concert au Cma avec les enseignants du Cma.
- **Vendredi** : soirée ciné + restaurant sur la ville.

Inscriptions auprès du service Retraités en mairie au 01 69 46 72 30.

...LE CABARET AMATEUR

Brèves d'atelier de chansons

Dans le cadre du Festival de la chanson française "Oh ! les Voix", qui a lieu chaque année fin novembre, une première partie est consacrée au Cabaret amateur. Animé par plusieurs artistes de la scène professionnelle, ce cabaret amateur est le point d'orgue d'un atelier d'écriture et de mise en musique de chansons démarré il y a six mois. Rassemblant une quinzaine de participants, cet atelier créatif et original permet à des adolescents et des adultes de tous horizons de vivre de l'intérieur la naissance d'une chanson, de l'écriture des premiers mots à son interprétation sur scène face à un public.

Une aventure passionnante ouverte à tous !

11h : dimanche de septembre, dimanche musical pour Axel, Sandrine, Mégane, Lyndsia, Laure, les deux Lisa, Sonia, Mélissa, Solène, Germain, Gwendoline, Jihane, Stéphane et Owen.

L'écriture des chansons étant achevée (avec l'expression scénique, c'est la mission du chanteur Ignatus), les musiques quasiment aussi (Nicolas, le musicien en charge des arrangements peaufine les derniers détails avec les participants concernés), Guylenn, la coach de chant, peut rentrer en piste. Le rituel des embrassades accompli, elle entraîne une partie de la troupe en salle de répétition. Pendant ce temps, Lisa revoit son texte dans un coin.

"C'est mon troisième stage et c'est la première fois que je me lance dans l'écriture de A à Z. Ignatus m'a guidée dans la construction en me forçant à chercher les mots forts de l'histoire que je souhaitais raconter et voilà !"



Ignatus et le trio Mégane, Lyndsia et Lisa.

13h : pause déjeuner. L'occasion pour Pierre-Jean Zantman, le directeur du Cma, de suivre l'évolution de l'atelier qu'il a mis en place il y a une douzaine d'années. "On sent les progrès d'année en année, c'est gratifiant."

14h : une fois les play-back au point, chaque artiste en herbe s'empare du micro. Là pour les aider à s'approprier la mélodie, Guylenn les guide également dans l'interprétation. "Sandrine, quel type de personnage imagines-tu sur ton texte ? Bon, à qui le tour ?" Laure et sa "valse lente des jurons" provoque l'hilarité. Bien écrite, drôle, sa chanson devrait faire un tabac le jour J. Stéphane, qui a écrit une chanson très "personnelle" sait parfaitement ce qu'il veut. "Des chœurs sur la scène mais pas sur le CD !" Quant à Axel, elle lui donne rendez-

vous un peu plus tard pour lui faire travailler sa diction avec un crayon dans la bouche du fait du débit de son texte qui est assez rapide.

16h : c'est le tour des "groupes". Jihane et Gwendoline, 14 et 17 ans, novices dans l'atelier, ont choisi d'écrire, composer et chanter ensemble. "On fait du piano et du solfège au Cma et l'envie de participer au Cabaret amateur s'est imposée l'année dernière après avoir assisté au concert !" Quant à Lyndsia, Mégane et Lisa, elles avouent d'emblée qu' "un trio ça stresse moins" !

18h : la journée s'achève avec des consignes plein la tête et la clé USB du play-back dans la poche. Rendez-vous le mois prochain pour l'enregistrement du CD ! ■



ÉCONOMIE

Emploi : la municipalité s'engage



À Fleury, quelques paradoxes sautent aux yeux dès qu'on aborde le thème de l'emploi. Avec près de 250 demandeurs d'emploi, le chômage est, comme partout en France, un problème majeur. Il touche particulièrement les jeunes, qui souffrent d'un manque de qualification et de mobilité.

Dans le même temps, Fleury-Mérogis est pourtant située au cœur de la première zone d'emploi en Essonne.

On compte pas moins de 84 entreprises sur le seul territoire de la commune. Inadéquation entre les qualifications et les besoins des entreprises, difficulté de déplacements, manque de coordination entre les différents acteurs de l'emploi, effets de la crise ? Les raisons de ce décalage sont multiples.

La municipalité a décidé de relever le défi et de mener une politique volontariste en matière d'emploi.

L'organisation de tables rondes entre les différents acteurs du secteur est prévue, suite au recrutement d'une conseillère insertion-emploi au sein de la mairie.

PARCOURS

Des acteurs pour l'emploi

Aux côtés de Pôle emploi, de nombreuses structures se sont développées au niveau local. Si entre les différents sigles et appellations, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver, chacun des acteurs a un rôle bien spécifique. Petite revue de détail.

►► Le Pôle emploi

Issu de la fusion entre l'Assedic et l'ANPE, c'est l'opérateur chargé du public de l'emploi. Il dépend de l'État. C'est avec Pôle emploi que vous devez prendre contact en premier lieu lorsque vous cherchez un travail, pour pouvoir prétendre à des droits. Pour cela, il faut au préalable téléphoner au 3949 ou aller sur son site Internet. Les missions de Pôle emploi sont d'accueillir, d'indemniser, orienter et accompagner tous les demandeurs d'emploi. Les personnes en activité qui souhaitent évoluer dans leur projet professionnel sont elles aussi concernées, ainsi que les salariés en situation précaire, à la recherche d'un emploi durable.

► Pôle emploi Évry

6, rue du Bois-Sauvage - Évry
Tél. : 3949

►► La Mission locale du Val d'Orge : un service de proximité pour les jeunes de 16 à 25 ans

Les missions locales sont chargées d'accompagner les jeunes à travers un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Sont concernés les jeunes sortis du système scolaire ou à la recherche d'un nouvel emploi (voir page 15). La Mission locale dépend de l'agglomération. Elle tient une permanence à Fleury, au Pij, les mardi et vendredi.

► MLVO

3, rue Saint-Exupéry
Centre Gambetta
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 69 04 41 03

►► Le Plie (Plan local pour l'insertion et l'emploi) : un dispositif d'aide au retour à l'emploi

Dès sa création en 2001, la Communauté d'agglomération du Val d'Orge a reconnu l'insertion par l'emploi comme étant une mission d'intérêt communautaire et a mis en place un Plie. Géré par l'association Aile, il s'adresse aux personnes résidant sur le territoire qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi. Sont plus spécifiquement concernés les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes sans qualification, les allocataires des minima sociaux, les demandeurs reconnus comme travailleurs handicapés.

► Aile

138, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Permanence en mairie sur rendez-vous au 01 69 04 41 03

►► Le Point info jeunesse

Service municipal, sa mission est d'informer, de conseiller, d'orienter les jeunes. Le public prioritaire du Pij est le public scolarisé. Son travail se situe davantage en amont, autour de l'école, des choix d'orientation. Toutefois, l'emploi devenant une préoccupation de plus en plus forte des jeunes, le Pij mène aussi quelques actions autour de l'emploi (voir page 17).

► Pij

Centre commercial de la Poste
Place du 8-Mai-1945
Tél. : 01 69 72 19 66



►► Ingeus

Organisme missionné par l'État, Ingeus gère les contrats d'autonomie, dans le cadre du plan espoir banlieue. Il s'adresse aux jeunes âgés entre 16 et 25 ans, domiciliés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville. À Fleury, sont concernés les Aunettes et les Résidences.

► Ingeus : 0 800 210 410

►► Nouveau à partir d'octobre : la conseillère d'insertion-emploi de la mairie de Fleury-Mérogis

En poste à partir du 1^{er} octobre, la conseillère jouera un rôle de proximité et de lien entre les différents acteurs de l'emploi, situés dans différentes communes du territoire. Elle aura aussi un rôle de recherche de partenariat auprès des entreprises, et de suivi des dossiers RSA (voir ci-contre).

► Mairie de Fleury
12, rue Roger-Clavier
Tél. : 01 69 46 72 00

DISPOSITIF

Bientôt un espace emploi en mairie

Afin de faire le lien avec les différents acteurs de l'emploi et offrir une structure de proximité au niveau communal, la Ville de Fleury vient de recruter une conseillère insertion-emploi.

À Fleury, lorsqu'on est demandeur d'emploi, on doit s'inscrire au Pôle emploi d'Évry. Si l'on a moins de 25 ans, la Mission locale se trouve à Saint-Michel-sur-Orge même si une permanence existe deux fois par semaine à Fleury. Quant au Plie, il est situé à Sainte-Geneviève-des-Bois. Dans ces conditions, la recherche d'emploi peut vite ressembler au parcours du combattant. À l'instar de communes comme Sainte-Geneviève-des-Bois ou Brétigny, la municipalité a donc décidé de recruter une conseillère insertion-emploi. En poste depuis le 1^{er} octobre, elle aura une double mission : instruire les dossiers RSA et être un relais de proximité pour l'emploi. À terme, l'objectif est de développer des partenariats avec les entreprises et pourquoi pas de mettre en place un espace-emploi permettant de travailler sur les CV, de consulter les offres ou de disposer d'ordinateurs en libre accès. "Tout cela se mettra en place progressivement car cela demande du temps et des moyens. L'objectif n'est pas de remplacer "Pôle emploi" mais d'agir en complémentarité avec les autres acteurs. Il s'agit d'un rôle de proximité" explique la nouvelle conseillère emploi de la mairie.

Développer des passerelles avec les entreprises

Grâce à un parcours de conseillère en mission locale et de conseillère RSA, Catherine Langlade connaît bien les outils qu'il est possible d'activer. "On peut par exemple mettre en place des



parrainages de jeunes par des retraités. Les premiers bénéficient des conseils, de l'expérience professionnelle et du réseau des seconds. Il existe ainsi de nombreux outils pour créer des liens entre les entreprises et le monde de l'emploi."

Des passerelles que depuis quelques mois, les élus essaient de mettre en place au sein de la mairie. Une première initiative a été lancée en mars dernier en rencontrant les différents acteurs de l'emploi. Prochainement, une deuxième table ronde organisée en partenariat avec l'agglomération réunira l'ensemble des employeurs sur le territoire. Objectif ? signer une convention entre la mairie, l'agglomération et les entreprises pour développer les offres de stage et l'accès à l'emploi des Valdorgiens. ■



INTERVIEW

Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi

Pourquoi avoir créé un poste de conseillère emploi-insertion ?

En premier lieu parce que malgré des permanences de la Mission locale et du Plie à Fleury, il n'y a pas de structure dédiée à l'emploi sur la commune. Or, de nombreux habitants n'ont pas de voiture, et la commune est mal desservie en transports en commun.

Il y a vraiment nécessité de créer un lieu de proximité, afin d'orienter les demandeurs d'emploi vers les structures qui leur sont adaptées. D'autre part, la conseillère d'insertion sera aussi en charge d'instruire les dossiers RSA. Elle pourra ainsi faire un suivi de A à Z. Combiner l'emploi et l'insertion nous a paru pertinent car les problématiques dans ces deux domaines sont souvent liées.

Y aura-t-il un forum pour l'emploi cette année ?

Un forum des métiers et de la formation sera organisé au printemps. →

→ Il aura la particularité d'une part d'offrir aux jeunes collégiens et lycéens la possibilité de découvrir différents secteurs d'activités, de rencontrer des professionnels et des organismes de formation ; d'autre part, de trouver des offres de stages et pourquoi pas des jobs d'été.

Quels sont les autres projets de la municipalité ?

Pour favoriser l'embauche des jeunes et le retour à l'emploi, la municipalité poursuit plusieurs objectifs :

- développer la possibilité pour les jeunes de poursuivre leurs études dans le cadre de l'alternance,
- favoriser, avec la conseillère d'insertion, les liens avec les entreprises du territoire de Fleury et développer ainsi une bonne connaissance du tissu économique,
- créer à terme, un espace emploi au sein du futur centre social qui accueillera, entre autres, la conseillère d'insertion, les permanences du Plie et d'autres partenaires.

En plus de la mise en place d'outils spécifiques, la politique de la municipalité en faveur de l'emploi s'appuiera aussi sur une politique de dynamisation de l'activité économique sur le territoire. Ce sera le cas dans le cadre du quartier des Joncs-Marins, qui accueillera de nouveaux commerces, créateurs d'emploi sur la commune. ■

EMPLOI ET JEUNES

Zoom sur la Mission locale

La Mission locale du Val d'Orge a pour mission d'accueillir, d'orienter et d'informer les jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi.

Deux missions locales interviennent sur la communauté d'agglomération. Pour Fleury, comme pour cinq autres villes de la communauté, c'est la Mission locale du Val d'Orge, située à Saint-Michel-sur-Orge qui est en charge du suivi. La Mission locale a pour mission d'informer et d'orienter les jeunes de 16-25 ans sortis du système scolaire. Avec une finalité, qui va un peu au-delà de l'obtention d'un emploi : l'insertion sociale et professionnelle. Aussi la Mission locale privilégie une approche globale. "Nous sommes amenés à agir non seulement sur le travail mais aussi sur d'autres aspects de la vie quotidienne : le logement, la prévention-santé, la formation", explique Andrée Dumay, directrice de la Mission locale. Pour cela, les actions proposées peuvent être très variées : ateliers de recherche



d'emploi, réseau de parrainage, cela peut même aller jusqu'au relooking.

"Il ne s'agit pas de relooker pour relooker mais de permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux, de se revaloriser", témoigne Zora Essamlali, qui intervient deux fois par semaine sur l'antenne de la Mission locale

à Fleury. "Tout le monde n'est pas prêt pour l'emploi. Notre action est d'identifier les difficultés du jeune et de lever les freins. Qu'il s'agisse de problèmes de mobilité, de difficultés juridiques, de logement... nous essayons d'avoir une approche globale." ■

Mission locale du Val d'Orge

3, rue Saint-Exupéry
91240 Saint-Michel-sur-Orge
Tél. : 01 60 15 54 00
Permanences à Fleury : au Pij
le mardi toute la journée
et le vendredi après-midi.

POINT INFORMATION JEUNESSE

Si l'emploi ne fait pas à proprement parler des missions du Pij, face à l'augmentation du chômage des jeunes (23% à Fleury), les demandes dans ce domaine se font de plus en plus nombreuses. En partenariat avec d'autres structures, le Pij a donc mis en place quelques actions. Ainsi l'opération Job d'été qui offre aux plus de 18 ans un premier pas vers une autonomie financière. Cette année, l'opération Job citoyen élargit l'action en direction des mineurs.

Renseignements au 01 69 72 19 66



CULTURE

Chemins de lecture

Ce mois-ci, la médiathèque est à l'honneur. Étape de la 7^e édition des Chemins de lecture, elle accueille, tout comme les neuf médiathèques de l'agglomération, le Cabaret des Oiseaux qui donnera, le vendredi 8 octobre à la sortie des écoles Curie et Langevin, un extrait d'un spectacle inédit créé pour l'événement. But du jeu : inviter le public à venir voir le lendemain l'intégralité du spectacle sur la place du Donjon à Sainte-Geneviève-des-Bois. Des navettes seront à disposition le samedi pour effectuer le trajet.

Le second rendez-vous aura lieu le vendredi 15 octobre à 20h30 avec le conteur Éthyène. Intitulé Rappports, son spectacle de contes traditionnels du monde aborde les rapports amoureux, d'argent, de pouvoir entre hommes et femmes et est strictement réservé aux adolescents et aux adultes... ! ■

Renseignements : 01 60 16 30 60

MUSIQUE

SAMEDI 6 NOVEMBRE À 20H30

Sous le signe du partage musical

À l'occasion des sept ans du Onze, l'événement "Onze reprend !" donne de l'ampleur à l'anniversaire du studio de répétition et d'enregistrement municipal.

Inaugurée en 2003, cette structure publique originale n'a cessé de se développer depuis sa création. Née d'une demande locale très forte, elle accueille régulièrement de nombreux groupes de jeunes musiciens et est utilisée, en parallèle, par plusieurs services municipaux (crèche familiale, médiathèque, Cma...) incluant cette opportunité dans leurs projets artistiques. Bénéficiant chaque année d'une visibilité à travers un concert marquant son anniversaire, *Le Onze* fête son âge de raison ce mois-ci en s'imposant définitivement dans le paysage culturel floriacumois.

Une initiative étoffée

Le Onze s'impose car, avant d'ouvrir la scène de la salle Malraux aux groupes musicaux, des initiatives en relation avec l'univers de la musique seront organisées, en préambule, dans l'après-midi.

Ainsi, entre 16 heures et 19 heures, un mini-forum des pratiques musicales proposera des stands d'information (le moment de poser toutes vos questions: comment ça se passe?, combien ça coûte?...). Mais aussi des stands d'initiation (un atelier de



musique assistée par ordinateur et un atelier de Djing animé par un DJ) et un stand de prévention des risques auditifs (eh oui, c'est important si l'on veut éviter d'être sourd à 40 ans!).

Ensuite, un repas, organisé par une association de jeunes Floriacumois, sera proposé dans une ambiance DJ. Enfin, de 20h30 à minuit 30, les musiciens qui fréquentent le studio et ceux qui pratiquent l'atelier de musiques actuelles du Cma joueront

ensemble et séparément, l'idée étant de créer des passerelles entre les artistes amateurs ou pas. ■

7^e anniversaire du studio Le Onze

Salle André-Malraux
Avec les groupes du studio
Tout public
Entrée libre
Rens. : 01 69 46 72 09



Jazz-fusion et pulse-poésie

Le 15 septembre, la compagnie Uppercut et le trio Lacca's Dream and Bass a envoyé "dans les cordes" un public bluffé et conquis. Programmé dans le cadre du festival de jazz "Au sud du nord", le sextet a offert un spectacle original où prouesses musicales et force du verbe se sont conjuguées avec brio.

CULTURE

SAMEDI 9 OCTOBRE À 20H30

Théâtre et devoir de mémoire

"Résister c'est exister", un beau titre de pièce pour rendre hommage à tous ceux qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, ont su dire NON. La représentation s'inscrit dans le cadre d'un travail initié par la municipalité, autour du devoir de mémoire.

Après le succès de *Lettres de délation* qui évoquait la Collaboration et qui a été jouée plus de 400 fois, le comédien François Bourcier poursuit son travail de mémoire en incarnant de simples citoyens français qui, par de petits gestes, ont fait basculer l'Histoire et capituler l'ennemi.

Un spectacle poignant

Seul en scène, le comédien navigue entre des costumes suspendus, comme flottants dans les airs. Tour à tour, il va endosser ces corps vides et, du même coup, faire sortir de l'anonymat toute une galerie de personnages qui ont refusé de baisser les bras dans les années 40. Aussi convaincant dans la peau d'un écolier que dans celle d'un proviseur de lycée, François Bourcier est également criant de vérité lorsqu'il devient épicier, mère de famille ou mineur!

Écrite à partir de témoignages authentiques, la pièce fait revivre sous nos yeux des personnes ordinaires qui, un jour, dans des circonstances imprévisibles, se sont révélées "extraordinaires". En réagissant à leur



manière, ces héros de l'ombre ont prouvé que des vies avaient pu être sauvées autrement qu'en sabotant des ponts ou en combattant l'arme au poing.

Résister hier et aujourd'hui

Créée au festival d'Avignon en 2008, cette pièce, entre rires et larmes, tient en haleine de bout en bout grâce également à une mise en scène inventive et efficace qui ne laisse la

place à aucun temps mort. Fédérant tous les publics, *Résister c'est exister* fait plus qu'évoquer la résistance d'hier. Car la notion de résistance civile demeure aujourd'hui encore et toujours d'actualité. ■

Résister c'est exister

Salle André-Malraux
À partir de 12 ans - 6 € et 3 €
Rens./resa : 01 69 46 72 09

Préambule artistique au 11 novembre

À l'occasion de la commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale, un spectacle évoquant cette période sera proposé à toute la population la veille de la cérémonie, le **mercredi 10 novembre** à 19h salle Malraux. Ainsi, un comédien, Jean-Michel Beugnet de la compagnie Carpe Diem, accompagné d'un accordéoniste, présentera un spectacle inédit intitulé "Ces années-là : 1910-1914". Cette initiative originale traduit la volonté municipale d'associer les jeunes et les anciens dans un moment de partage et de transmission d'une mémoire qui pourrait se perdre sans des actions de ce genre.

11-15 ANS

**Cinéma
d'animation**

Tu as entre 11 et 15 ans et tu aimes le cinéma d'animation ? La médiathèque, en partenariat avec l'association "La Marquise", te propose des ateliers d'images numériques animées où tu pourras créer ton propre film ! Ils se dérouleront les **mercredis 6, 13 et 20 octobre de 13h30 à 17h30**. Réservation indispensable auprès de l'équipe de la médiathèque ou au **01 60 16 30 60**.

SPORT

DIMANCHE 17 OCTOBRE À PARTIR DE 8H

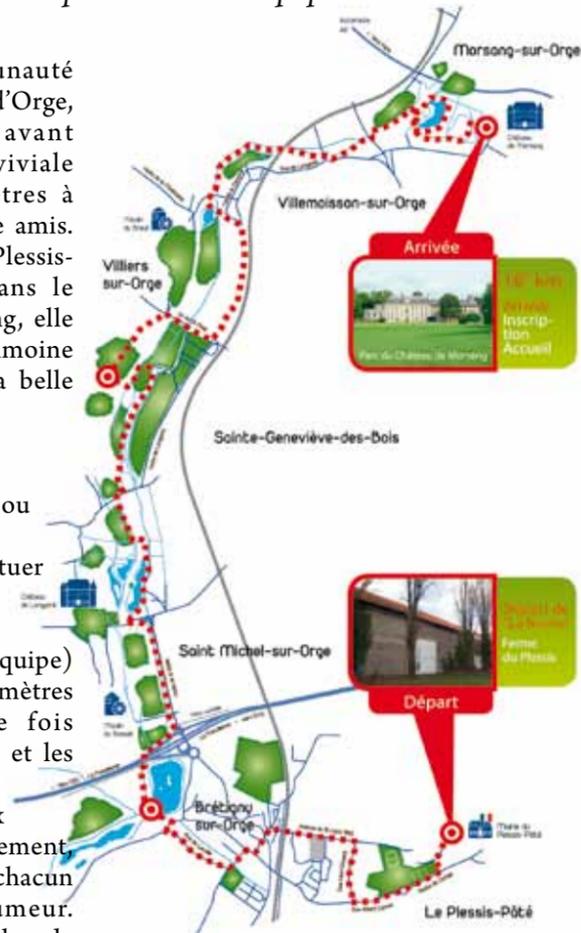
**À pied et à vélo le long
de l'eau**

Rendez-vous dimanche 17 octobre pour la 8^e édition de la Valdorgienne, une course à pied et à vélo en équipe.

Organisée par la communauté d'agglomération du Val d'Orge, cette course-relais est avant tout une randonnée conviviale et sportive de 16 kilomètres à partager en famille ou entre amis. Démarrant de la Ferme du Plessis-Pâté pour se terminer dans le parc du Château de Morsang, elle permet de découvrir le patrimoine local naturel en longeant la belle vallée de l'Orge.

Un événement fédérateur

Pas besoin d'être un coureur ou un vététiste émérite pour participer ! Il suffit de constituer une équipe de deux ou trois personnes (un coureur et un cycliste minimum par équipe) et de parcourir les 16 kilomètres en permutant autant de fois qu'on le désire. Les enfants et les adolescents sont les bienvenus. Ponctué de deux étapes destinées au ravitaillement, la course se fait au rythme de chacun dans la joie et la bonne humeur. Réunissant chaque année plus de 300 participants, l'événement est très apprécié par les Valdorgiens. Et si vous ne souhaitez pas chausser vos baskets, vous pouvez toujours participer en venant encourager les candidats tout le long du parcours. Car, comme disait le baron Pierre de Coubertin, qui ressuscita les Jeux Olympiques à la fin du 19^e siècle, l'important c'est de participer ! ■

**La Valdorgienne**

Inscriptions, plusieurs possibilités :

- sur le site de l'Agglo : www.agglo-valdorge.fr
- par téléphone : 01 69 72 18 15, le jour même entre 8h et 9h dans le parc du Château de Morsang-sur-Orge. L'inscription est gratuite et ouverte à tous, petits et grands.

AGENDA

Vendredi 8 octobre,
à la sortie des écoles Curie
et Langevin

**Le Cabaret
des Oiseaux**

CHEMINS DE LECTURE

Parcours littéraire.

Lire page 17

Renseignements : 01 60 16 30 60

Samedi 9 octobre à 20h30
salle Malraux

**Résister
c'est exister**

PIÈCE DE THÉÂTRE

Pour rendre hommage à tous ceux
qui, pendant la Seconde Guerre
mondiale, ont su dire NON.

À partir de 12 ans. 6 et 3 euros.

Lire page 19

Rens./resa : 01 69 46 72 09



Vendredi 15 octobre à 20h30
à la médiathèque

RapportsCONTES POUR ADOS
ET ADULTES

À partir de 16 ans. Entrée libre.

Lire page 17

Rens./resa : 01 60 16 30 60

Du lundi 18 au
vendredi 22 octobre

Semaine bleueSEMAINE DES PERSONNES
ÂGÉES ET DES RETRAITÉS

Conférence sur le sommeil, sortie
théâtre à Paris suivie d'un dîner, jeux
de société, cinéma ...

Lire page 11

Renseignements : 01 69 46 72 30

Lundi 25 octobre à 20h30,
salle du Conseil en mairie

Conseil municipal

Samedi 30 octobre

**Inauguration
du cabinet médical**

Entre l'espace Daquin et
la médiathèque.

Lire page 5

Samedi 6 novembre à 20h30
salle Malraux

**7^e anniversaire
du studio Le Onze**

CONCERT

Tout public. Entrée libre.

Renseignements : 01 69 46 72 09

Du lundi 25 octobre au vendredi 29 octobre
de 14h30 à 17h30 au Cma

Stage de danse "Contemp'hip-hop"

ANIMÉ PAR FRANÇOISE TESSIER ET
GILLIAN RIEUMAILHOL, ENSEIGNANTS DANSE DU CMA.

Approches de la danse contemporaine et de la danse hip-hop
(3 premiers jours).

Création d'une forme croisée en fin de stage (2 derniers jours).

Restitution publique le lundi 15 novembre à 19h au Cma
(dans le cadre de la Semaine des droits de l'enfant).

Ouvert aux enfants et aux ados à partir de 8 ans.

Inscriptions au Cma jusqu'au vendredi 22 octobre.

Tél. : 01 60 16 84 29

RENCONTRER VOS ÉLUS

- **Prendre rendez-vous avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, David DERROUET**
01 69 46 72 00
- **Prendre rendez-vous avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués**
01 69 46 72 44
- **La délégation de Marjolaine RAUZE, conseillère générale,** reçoit en mairie de Fleury sur RDV - 01 69 25 39 21
- **Julien DRAY, député de l'Essonne,** reçoit sans et sur RDV. Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois 130, avenue Gabriel-Péri 01 69 25 08 04 - Mail : julien_drays@hotmail.com

- **LA MAIRIE À VOTRE SERVICE**
12 rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.
- **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**
60 rue André-Malraux
Crèche collective : 01 69 46 67 11
Crèche familiale : 01 69 46 67 00
Halte-garderie : 01 69 46 67 12
- **CENTRE DE LOISIRS**
2 rue Montcoquet
01 60 16 00 02
- **SERVICE JEUNESSE**
Rue Malraux - Salle Daquin
01 60 16 02 99
- **POINT INFO JEUNESSE**
Centre commercial de La Poste
Pl. du 8-Mai-1945 - 01 69 72 19 66
- **LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**
61 rue de l'Écoute-s'il-Pleut
01 69 51 78 60

- **LE CSV**
(Culture, Sport, Vie associative)
11 rue Roger-Clavier
01 69 46 72 09
 - **LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET**
59 rue André-Malraux
01 60 16 30 60
 - **LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE**
Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29
- AUTRES NUMÉROS**
- **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**
1 pl. Saint-Exupéry
91704 Ste-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00
 - **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**
Le Trianon - 72 route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50
 - **GENDARMERIE DE FLEURY**
1 avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

- **PLAN LOCAL POUR L'INSERION ET L'EMPLOI**
Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126 avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03
- **MISSION LOCALE** (locaux du Pij)
Centre commercial de La Poste
01 69 72 19 64
- **CAF - Sainte-Geneviève-des-Bois**
4 rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94
- **Morsang-sur-Orge**
34 av. René-Cassin
chaque lundi de 13h30 à 16h30
- **ASSISTANTES SOCIALES**
Maison de la petite enfance
Sur RV - 01 69 46 57 60
- **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**
Permanence en mairie, les 7 octobre et 4 novembre de 9h à 11h
- **AVOCAT CONSEIL**
Permanence en mairie de 10h15 à 11h45 le 29 octobre

- **TAXIS**
- **M. Thiourt** : 06 08 81 60 60 ou 01 69 04 56 57
- **M. Péreira** : 06 08 02 02 85 ou 01 69 51 37 36
- **Transport accompagné** : 06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71
- **GUIDE SANTÉ**
- **PROTECTION INFANTILE**
Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV
- **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
Patrick CHAPUZOT : 4 rue Salvador-Allende - 01 60 15 82 83
Sylvie BERNARD : 3 rue Pablo-Picasso - 01 69 04 11 59
- **SOS MÉDECINS**
Tél. : 3624 - 0,12 €/mn - 24h/24
- **LABORATOIRE D'ANALYSES**
Centre hospitalier Manhès, 8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91
- **KINÉSITHÉRAPEUTE**
Gérard SEIGNEUR
15 rue Roger-Martin-du-Gard
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 36 31 - 06 10 80 15 82

- **INFIRMIÈRES LIBÉRALES**
Michèle ROSA et Françoise LAMY
7 rue de l'Yvette - Tous les jours (au cabinet) ou sur RV (à domicile) - 06 19 68 86 23
- **DENTISTES**
10 rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86
- **PHARMACIES**
Marianne LECHERTIER
5 pl du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2 av du Dr-Fichez - 01 69 24 39 90
- **CENTRE MÉDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE**
6 rue du CNR - 01 60 16 02 69
- **CENTRE JEAN-MOULIN**
Réadaptation professionnelle
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00
- **MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE MARCEL-PAUL**
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 38
- **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

EXPRESSION LIBRE

Pour le maire Derrouet, des services publics nombreux et accessibles, des équipements de qualité et un personnel en nombre suffisant serait la preuve d'une mauvaise gestion et de gaspillage d'argent. Au moment où le gouvernement va aggraver les difficultés des communes en décidant de geler les dotations de l'État de 2011 à 2014, il ne trouve donc rien d'autre à dire que d'accuser l'ancienne municipalité, avec l'aide d'un organisme de formation des élus de la majorité, le tout pour 23 000 euros ! Pour tuer son chien on dit qu'il a la rage... Là, la rage nous vient en constatant une telle tromperie qui servira à masquer ses propres errances ou l'annonce que l'agglo pourrait lever un nouvel impôt ménage.



Groupe Pour Fleury Unis et Solidaires : Michel Humbert, Mélina Dufraisse-Guyot, Abdel Yassine, Florence Laudicina, Hervé Corzani, Annie Saltzmann.

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

Déchets végétaux *	Objets encombrants	Déchèterie mobile
Tous les lundis de mars à fin novembre	Les mercredis 20/10 (pavillons), 6, 20/10, 3/11 (collectif) Le jeudi 21/10 (sect. 2 Morsang)	Samedi 23 octobre de 9h à 12h contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut

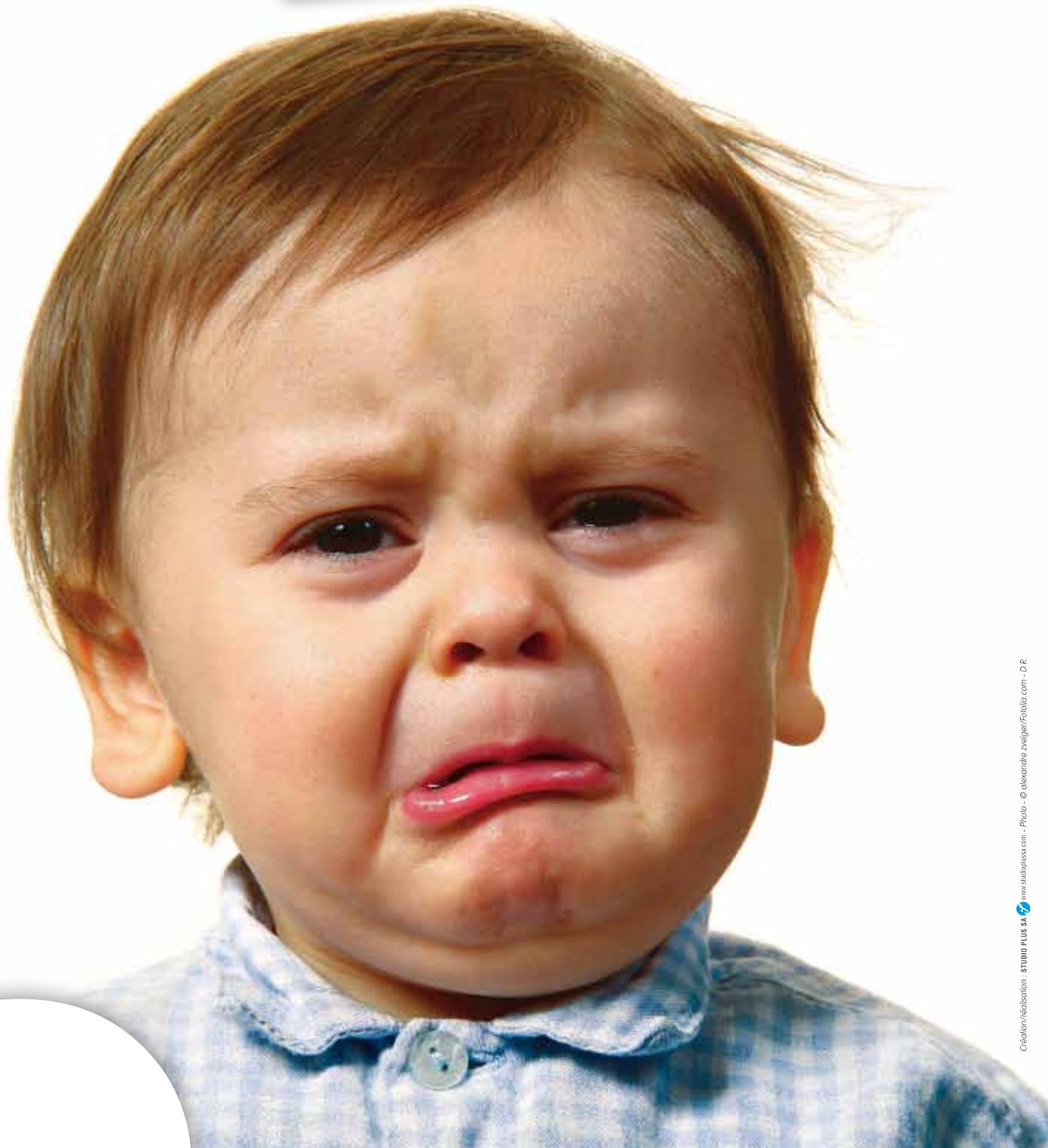
Rappels : pas de collecte les jours fériés.
Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.
Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit).
* Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

Téléchargez le calendrier des collectes sur www.agglo-valdorge.fr. Vous pouvez aussi vous inscrire à la newsletter de l'agglomération pour être informé en direct des jours de collecte.

CARNET

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le Fleury'mag. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'État civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

J-30



www.mairie-fleury-merogis.fr